

23

920

SUR
LE FOLK-LORE DE LA CHOUETTE

DANS L'ANTIQUITÉ

PAR

PAUL PERDRIZET

Associé correspondant national de la Société des Antiquaires
de France.

(Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires
de France, 1903.)

PARIS

1903

Bibliothèque Maison de l'Orient



135184

SUR
LE FOLK-LORE DE LA CHOUETTE

DANS L'ANTIQUITÉ

PAR

PAUL PERDRIZET

Associé correspondant national de la Société des Antiquaires
de France.

(Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires
de France, 1903.)

PARIS

1903

SUR

LE FOLK-LORE DE LA CHOUETTE

DANS L'ANTIQUITÉ

En 1889, on découvrit à Rome une mosaïque qui porte l'inscription suivante : *intranibus hic deos propitios et basilic[ae] Hilarianae*. Au même endroit furent trouvées la base et la tête de la statue du bourgeois généreux qui avait fait les frais de cette salle de réunion, Manius Publicius Hilarus, négociant en perles (*margaritarius*) et quinquennal perpétuel d'une confrérie de dendrophores; la basilique était le « local » de cette confrérie¹.

Près de l'inscription liminaire qu'on vient de rapporter et qui était un vœu de bon augure à l'adresse de ceux qui passaient le seuil, se trouve une représentation figurée qui, plus efficacement que l'inscription, avait pour but d'écarter des réunions de nos dendrophores toute influence maligne. Elle nous montre ce qu'on pourrait appeler l'échec du mauvais œil. *L'oculus invidiosus* est attaqué de toutes parts; un trait, lancé par une main invisible, l'a transpercé, et une horde de bêtes l'entoure : le serpent darde vers lui son aiguillon, le scorpion arrive en rampant, la corneille, perchée sur un laurier, et le corbeau, les plumes hérissées, s'appêtent à le béqueter, le cerf fonce sur lui, tête baissée, la lionne s'élance, et l'ours, et la chèvre, et le taureau. Ce drame bizarre se retrouve sur beaucoup d'autres monuments antiques, reliefs de pierre, phylactères monétiformes en or

1. *Bullettino comunale*, 1889, p. 18-25, pl. I-II.

et en bronze, amulettes dits « sceaux de Salomon ; » on connaît le mémoire capital où O. Jahn en a parlé¹ ; M. Bienkowski l'a étudié à nouveau dans un travail² qui a pour point de départ justement la mosaïque du Célius, et je n'y reviendrais pas si ce monument, entre tous les autres de la série, ne présentait un détail qu'on n'a pas encore expliqué comme il faut.

Sur l'*Poculus invidiosus* est perchée une chouette ; que signifie cette chouette ?

C.-L. Visconti, qui a fait connaître la mosaïque du Célius, écrivait en 1890 : *La civetta che sta sopra la corona mi sembra simbolico di Cibele* (notons en passant que V. a pris pour une couronne le sourcil de l'œil mauvais). Cybèle n'ayant aucun rapport, ni dans le mythe, ni dans les monuments figurés, avec la chouette, l'hypothèse de Visconti est gratuite, et il n'y a pas même à la discuter.

M. Conze, qui a eu l'occasion de parler incidemment de la mosaïque du Célius³, explique le trait dont l'œil est transpercé comme la lance de Minerve ; la chouette posée sur l'œil serait donc la chouette de Minerve. Dans cette interprétation, comme dans celle de Visconti, la chouette qui nous occupe est considérée comme de bon augure, comme ennemie, non comme alliée du mauvais œil. Mais, remarque avec raison M. Bienkowski, tandis que les autres bêtes se précipitent sur l'œil avec le dessein évident de lui faire un mauvais parti, la chouette seule est passive ; elle doit être avec l'œil, en butte aux mêmes attaques, surtout peut-être de la part des deux oiseaux, la corneille et le corbeau ; il y aurait là une allusion à l'inimitié proverbiale et légendaire qui existe entre la chouette et les autres oiseaux, surtout entre la chouette et la corneille⁴.

1. *Ueber den Aberglauben des bösen Blicks bei den Alten* (*Berichte* de la Société royale de Saxe, 1855, p. 28 et suiv.).

2. *Malocchio*, dans l'*Eranos Vindobonensis* (Vienne, 1893), p. 285-303. Cf. *Rev. ét. gr.*, 1903, p. 53, et *Jahreshefte*, VI (*Beiblatt*), p. 23.

3. *Jahrbuch*, 1890, p. 137, n. 2.

4. Cf. dans les *Métamorphoses* d'Ovide, II, 4, la légende de Coronis et de Nyctimène. Le point qui nous importe ici n'est pas

Le fait est certain : la chouette figure sur la mosaïque du Célius comme associée et complice du mauvais œil. Pourquoi cela ?

M. Bienkowski a constaté le fait, mais l'explication qu'il en donne est vague. La chouette, dit-il, est jointe au mauvais œil parce qu'elle est l'oiseau nocturne et funèbre; Ovide¹ raconte que les orfraies, les *striges* se repaissent du sang des nouveau-nés; les Romains croyaient² qu'un *bubo* venait se poser sur la maison où quelqu'un allait mourir; *bubo*, dit Isidore, *avis feralis in sepulcris die noctuque versatur*³; la chouette a eu et a encore cette fâcheuse réputation chez tous les peuples indogermaniques, exception faite peut-être pour Athènes, où la chouette était l'oiseau sacré d'Athéna.

Remarquons d'abord que ce n'est pas seulement chez les peuples « indogermaniques » que la chouette et les oiseaux congénères ont dans le folk-lore une note fâcheuse. Les superstitions ne connaissent pas les frontières artificielles que la linguistique a imaginées pour classer les races. Tous les peuples, et pas seulement les « Indogermains, » tiennent les chouettes pour des oiseaux de mauvais augure. Les Bongos, qui ne sont point des Indogermains, mais bien des nègres de l'Afrique centrale, « les Bongos, dit Schweinfurth, « redoutent les esprits et croient qu'ils font demeure dans « les parties les plus sombres des bois; ils les appellent « *rongas*, et sous le même nom désignent toutes les chauves-« souris et aussi les hiboux de toute espèce⁴. »

Hiboux et chouettes sont des animaux inoffensifs, utiles

touché dans l'étude d'O. Keller, *Rabe und Krähe im Alterthum* (1^{er} *Jahresbericht des wiss. Vereins f. Volkskunde... in Prag*), 1893.

1. *Fastes*, VI, 131 et suiv.

2. Virgile, *Énéide*. IV, 462-463 : *Solaque culminibus ferali carmine bubo Saepe queri et longas in fletum ducere voces.*

3. *Orig.*, XII, 7, 39. Cf. dans le *Jahrbuch*, 1891, pl. IV, p. 199, un lécythe à fond blanc où l'on voit un tertre funéraire devant lequel est perchée une chouette.

4. Cité par Herbert Spencer, *Principes de sociologie*, t. IV, p. 17 de la traduction.

même, et le poète s'indigne avec raison contre les gens superstitieux qui croient bien faire en les tuant :

Chasseurs sans but, bourreaux sans yeux,
Vous clouez de vos mains mal sûres
Les hiboux au seuil des mesures
Et Christ sur la porte des cieux¹.

Mais encore faut-il, pour combattre une superstition, en saisir la cause. Si le paysan tue la chouette, c'est qu'il en a peur, et s'il en cloue le cadavre à la porte de sa grange, c'est qu'il croit que ce cadavre, exposé à la vue du Malin, aura une vertu prophylactique; le Malin craindra de rien entreprendre contre une maison où la chouette est suppliciée; ce qui ne s'expliquerait pas s'il n'y avait, à la racine de la superstition, l'idée obscure que la chouette est le symbole et le signe du Malin, plus que cela, une forme qu'il revêt volontiers, pour inquiéter l'homme et lui jeter de mauvais sorts.

J.-B. de Rossi a publié jadis² une amulette de basse époque impériale, en forme de plaque, sur l'une des faces de laquelle on voit un hibou; autour d'un hibou, sept étoiles, — sans doute les sept planètes, dont on connaît la puissance magique³, — et un mot de sept lettres : DOMINVS, *le Seigneur Dieu*⁴; au pourtour, une inscription qui se continue

1. V. Hugo, *Contemplations*, livre III, XIII (*La chouette*).

2. *Bull. di arch. crist.*, VII (1869), p. 62. Heim, qui a réuni les *Incantamenta magica, graeca latina (Jahrb. für Philol., suppl. XIX, p. 465 et suiv.)*, a négligé ce travail.

3. Cf. Roscher, *Zur Bedeutung der Siebenzahl im Kultur und Mythos der Griechen*, dans le *Philologus*, LX (1901), p. 360.

4. Cf. V. Hugo, *Contemplations*, livre VI, XXV (*Nomen, numen, lumen*) :

Quand Il eut terminé,
Il sentit le besoin de se nommer au monde;
Et l'être formidable et serein se leva;
Il se dressa sur l'ombre et cria : « JÉHOVAH ! »
Et dans l'immensité ces sept lettres tombèrent,
Et ce sont, dans les cieux que nos yeux réverbèrent,
Au-dessus de nos fronts tremblants sous leur rayon,
Les sept astres géants du noir septentrion.

sur l'autre face : BICIT TE LEO DE TRIBVS IVDA
RADIS DAVIT IESV ✠STVS LIGABIT TE BRATIVS
DEI ET SIGILLVS SALOMONIX ABIS NOTTVRNA
NON BALEAS AD ANIMA PVRA ET SVPRA QVISVIS
SIS. Cette conjuration, qui s'adresse au hibou (*avis nocturna*)
figuré sur l'amulette, signifie : « Il t'a vaincu, le lion de la
« tribu de Juda, le rejeton de David, Jésus-Christ; le bras de
« Dieu t'a lié, et le sceau de Salomon. Oiseau nocturne!
« puisses-tu ne jamais arriver jusqu'à l'âme pure, ni dominer
« sur elle, qui que tu sois ! » Il me paraît que ce monument,
où le démon est figuré et invoqué sous la forme de la
chouette (*avis nocturna* = *noctua*), donne l'explication de la
mosaïque du Célius. En représentant une chouette perchée
sur le mauvais œil, le mosaïste a entendu figurer le Malin,
dont la chouette est l'un des déguisements de prédilection,
et qui, pour faire du mal aux hommes, se sert surtout des
yeux des envieux.

Qu'on ait regardé la chouette comme un présage funeste,
comme l'oiseau de mort, cela tient à son genre de vie, à son
vol, à son cri. Elle fuit la lumière, se cache le jour dans les
trous obscurs des ruines ou sur les basses branches des
fourrés; elle n'en sort que la nuit, à l'heure des sorcières et
des loups-garous. Elle vole sans bruit, comme les fantômes.
Elle impressionne péniblement, la nuit, par son cri lugubre¹.
Mais qu'on l'ait regardée comme l'une des formes animales
que le diable revêt le plus volontiers, cela tient surtout, je
crois, à ses yeux, ces gros yeux ronds, jaunes et fixes,
stantes oculi, dit Ovide². Avec de tels yeux, la chouette ne
pouvait pas échapper à la fâcheuse imputation de jettature³,
et, puisque c'est le diable qui est cause de la jettature,

1. Sur les mythes auxquels ont donné naissance les mœurs des
chouettes, cf. Andrew Lang, *Mythes, cultes et religions*, p. 135 de
la traduction.

2. *Fastes*, VI, 133.

3. Si la chouette a été si souvent représentée par les artistes
athéniens, ce n'est pas seulement parce qu'elle était consacrée à
Athènes, c'est aussi parce qu'on lui prêtait, à cause de ses gros
yeux fixes, une grande puissance prophylactique; c'est pourquoi

puisque toute fascination procède de lui, il devait préférer, quand il voulait se déguiser, la forme de la chouette à tout autre déguisement.

Mais le diable n'est pas seul à se changer en chouette. Les sorcières, qui tiennent du diable leur puissance, l'imitent en tout, et aussi quand il s'agit de se déguiser; c'est pourquoi on les appelle les *striges*, c'est-à-dire les orfraies : *strigem ut ait Verrius Graeci στρίγγα appellant quod maleficiis mulieribus nomen inditum est quas volaticas etiam vocant*¹. Ainsi, non seulement les chouettes assistent aux scènes de sorcellerie et de magie, — comme on le voit par exemple dans *l'Ibis* d'Ovide, — mais parfois la chouette, dont le vol vous effraie la nuit, n'est autre qu'une sorcière déguisée qui se rend au sabbat : c'est en *bubo* que se métamorphosait la sorcière thessalienne, dans le roman milésien de l'Ane². De sorte que, possible, la chouette figurée sur le phylactère Rossi représentait le diable, mais aussi n'importe quelle sorcière; pareillement, sur la mosaïque du Célius, le hibou, perché sur le mauvais œil, représentait à la fois Satan, les démons de la « pompe » de Satan et les sorcières et sorciers dévoués à Satan : *avis nocturna, quis-vis sis*.

les yeux de la chouette sont tellement grossis sur les monnaies d'Athènes ou sur les peintures de vases (je songe surtout à ces vases communs, assiettes et cotyles, qui ne portent d'autre image que celle d'une chouette).

1. Otf. Müller, *Festus*, p. 314. Cf. Bergk, *Poetae Lyrici Graeci*, III⁴, p. 664.

2. Cf. Lucien, *L'âne*, ch. XII, où il est dit que la sorcière se change en *κόραξ νυκτερινός*, c'est-à-dire, comme traduit Apulée (*Metam.*, III, 21), en *bubo*. Pour le sens de l'expression grecque, cf. Hesychios, s. v. *στρίγγος*.